



Gouvernement de Savoie

Processus de Recrutement des Postes et Fonctions pour les Ministères de la Gouvernance

NR : **D/2024-01-00012**

Vu la Déclaration d'Indépendance de la Savoie du 27 Octobre 2023, et afin de mettre en place une Gouvernance efficace, et apte à diriger la Nation dans les meilleures conditions,

Vu la nécessité sur la scène internationale d'apporter sa contribution envers les pays amis et partenaires,

Vu l'engagement du Gouvernement face aux citoyens et citoyennes de la Nation de la Savoie,

Vu l'importance d'installer une stabilité pérenne au sein des membres du Gouvernement afin de gérer l'État et de faire prospérer la Nation au long court,

Le Gouvernement décrète ce qui suit :

Article 1 :

L'objet de ce Décret est la mise en place d'une procédure de recrutement des futurs membres du Gouvernement dans les divers Ministères (Secrétaires d'État et Direction des Cabinets Ministériels, Ministres), et notamment pour le Ministère des Affaires Étrangères, concernant les Ambassadeurs et Ambassadrices.

Cette procédure vise à faire évaluer, par une Commission, les compétences tant humaines que professionnelles de la candidature proposée au poste à pourvoir et à la mission à remplir.

La Commission est présidée en alternance par chaque président des deux jurys.

Article 2 :

Le Candidat, proposé par un membre du Gouvernement qui connaît son intégrité, sera instruit par le Chargé des Ressources Humaines désigné à cet effet, à qui il devra envoyer son CV ainsi que sa lettre de motivation.

Article 3 :

Le Candidat sera invité par le Chargé des Ressources Humaines à un entretien d'évaluation sur sa motivation, ses intérêts, ses aspirations, son expérience et ses compétences, tant humains que professionnels, pour occuper, dans les meilleures conditions, le poste et la mission pour lequel il est candidat.

Article 4 :

Le Chargé des Ressources Humaines établit un rapport de son instruction qu'il transmet à la Commission qui aura pour mission d'étudier les divers éléments mis à sa disposition.



Gouvernement de Savoie

Processus de Recrutement des Postes et Fonctions pour les Ministères de la Gouvernance

Article 5 :

Les membres de la Commission repartis en deux Jurys, l'un composé de femmes et l'autre composé d'hommes, recevront le rapport complet du Chargé des Ressources Humaines afin qu'ils l'étudient avant la tenue des jurys.

Article 6 :

Chaque Jury se réunit séparément pour recevoir et s'entretenir avec le candidat puis délibérer sur la Candidature proposée. Une Décision est prise par chaque jury distinctement dès la fin de l'entretien.

Article 7 :

La Commission composée des membres des deux Jurys se réunit afin de délibérer collégalement, et statuer sur le candidat. La Décision de la Commission est prise à l'unanimité.

Article 8 :

Le Président ou la Présidente de la Commission transmet la Décision définitive de la Commission au Chargé des Ressources Humaines qui en fait part au candidat.

Article 9 :

Lorsque la Décision est favorable, le candidat reçoit sa nomination officielle puis est mis à la disposition de son Ministère de tutelle.

Article 10 :

Lorsque la Candidature est retenue, et que la Décision est favorable, ces documents sont conservés et archivés, sinon ils sont détruits - aucune trace n'étant conservée.

Article 11 :

Le présent Décret, qui entre en vigueur le 5 Août 2024, est publié au Journal Officiel de l'État de Savoie (J.O.E.S.).

Article 12 :

Le Ministère de la Justice est chargé, à chaque 1er Septembre, d'établir la liste des membres des jurys et désigne le Chargé des Ressources Humaines. Compte tenu de la dimension novatrice de cette expérience, Le Ministre de la Justice a établi, pour la première année, la liste suivante :

Chargé des Ressources Humaines

Krishnadas AUBERT (Secrétaire d'État Adjoint aux Affaires Etrangères)

Présidente du Jury 1 Stéphanie ROCH

Membre du Jury 1 Silvia PALAZON (Directrice de Cabinet de la Présidence)



Gouvernement de Savoie

Processus de Recrutement des Postes et Fonctions pour les Ministères de la Gouvernance

Membre du Jury 1	Sabrina BOURRÉ (Directrice de Cabinet du Ministère de la Justice)
Membre Suppléante	Sandrine GIRARDOZ (Secrétaire Générale du Ministère de la Justice)
Président du Jury 2	Thierry ZUCCHERO (Ministre de la Sécurité Civile)
Membre du Jury 2	Georges De ALMEIDA (Ministre de l'Intérieur)
Membre du Jury 2	Gabriel GUINARD (Secrétaire d'État aux Affaires Etrangères)
Membre Suppléant	Alain SCOHY (Ministre de la Santé)

Tout membre du Jury présentant un candidat, ne pourra siéger en Commission.

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
Dominique KOUNKOU

Le Président
Thierry BÉCOURT